

Réseau SAGNE de Midi-Pyrénées

Lettre de liaison n° 4 – mars 2006

Tourbières et puits de carbone :

Les tourbières font partie des écosystèmes terrestres les plus efficaces pour le stockage du carbone. Les conserver contribue donc efficacement à limiter l'effet de serre dont souffre la planète.

Comment ça marche ?

Dans une tourbière, la production de matière est supérieure à la décomposition car les conditions de ce milieu sont défavorables à la vie des microorganismes responsables de la décomposition. De ce fait, la tourbière accumule plus de carbone qu'elle n'en libère.

Les tourbières agissent donc comme des puits en accumulant le carbone. Leur capacité d'accumulation du carbone est bien supérieure à celle des écosystèmes forestiers européens par exemple.

Les perturbations de fonctionnement :

Les stocks constitués depuis de très longues années sont remis en circulation par les activités humaines qui modifient le fonctionnement naturel des tourbières. Les plus importantes sont :

- l'extraction de tourbe : avec l'utilisation de tourbe comme combustible,
- les drainages : la couche supérieure de la tourbe est aérée, ce qui entraîne la décomposition de la tourbe et donc une émission de CO₂.

Ces perturbations sont largement répandues et les tourbières ont tendance à inverser complètement leur fonctionnement. Les émissions deviennent plus importantes que l'accumulation, elles

agissent comme « sources » de carbone.

La restauration de ces écosystèmes devient nécessaire pour qu'ils retrouvent leur fonctionnement originel.

Une action citoyenne :

Chaque gestionnaire de tourbière, qui par son action assure la conservation de l'écosystème, contribue donc, à sa mesure, à limiter le réchauffement climatique.



L'expérience d'un adhérent : le Syndicat des Montagnes



Le Syndicat des Montagnes est une collectivité territoriale regroupant plusieurs communes du sud du département de l'Ariège. Ce syndicat assure la gestion du territoire montagnard communal. Une partie de ce territoire fait partie du site Natura 2000 : Mont Ceins, Mont Béat, tourbières de Bernadouze.

Le Syndicat des Montagnes adhère depuis peu au Réseau

SAGNE pour quatre zones tourbeuses.

L'ensemble de ces sites, d'une surface totale de 2 ha, est gérée par du pâturage. Un suivi des populations végétales d'utriculaires (*Utricularia minor*) est en cours pour constater leur évolution.

L'une de ces tourbières a un très grand intérêt biologique, c'est la tourbière lacustre de l'Estagnon. Il s'agit de l'unique station connue de l'Ariège de Nénuphar jaune (*Nuphar lutea*), et l'une des rares stations de *Scheuzeria palustris* de la chaîne Pyrénéenne. L'une des menaces les plus importantes pour ce site est la fréquentation touristique car c'est un site très sensible.

Une demande de subvention pour des travaux de suivis de cette tourbière a été déposée lors de la session de novembre 2005. Des piézomètres, pour mesurer les variations des nappes d'eau, devraient être installés courant 2006.



Scheuzeria palustris

Pratique de gestion : la réouverture partielle

L'arrêt des pratiques traditionnelles d'entretien des tourbières entraîne très rapidement la colonisation d'espèces envahissantes au détriment d'autres espèces. La réouverture partielle constitue un moyen de remise en état des habitats dégradés. Cette pratique associe deux techniques complémentaires : la restauration mécanique et le pâturage.

Son principe :

La première étape consiste à broyer la végétation sur 1/3 de la surface au maximum, en effectuant des ouvertures sur la totalité du site. La seconde consiste à mettre en place du pâturage bovin.

Le broyage est une étape préalable pour permettre l'accès des bêtes sur le site mais plus généralement pour faciliter et accélérer sa remise en état par les animaux.

Le pâturage de restauration est important car il permet la régression des espèces envahissantes par :

- l'abrutissement et le piétinement des végétaux,
- les passages répétés et prononcés qui vont mettre la tourbe à nue par endroit, permettant le développement de stades pionniers,
- l'ingestion des jeunes pousses de ligneux,
- l'écorçage des troncs par les passages.

De plus, il permettra le développement d'autres espèces héliophiles comme la Linaigrette.

Conditions de réalisation :

- 1) Il faut des sites où l'on puisse garantir une gestion pastorale cohérente après le broyage, soit des sites

suffisamment vastes et accessibles.

2) La présence des animaux doit être longue, surtout d'avril à novembre, pour un meilleur impact sur la végétation envahissante.

Les avantages de cette technique :

Allier des techniques mécaniques et pastorales pour la restauration de moliniaies dégradées, permet d'accélérer la phase de remise en état d'un site tout en laissant à l'animal le soin de restaurer la végétation en douceur.



Actualité du Réseau : les premiers travaux de restauration ont commencé ...:



Durant l'année 2005, deux sessions de demande de subvention pour réaliser des travaux de restauration sur les zones tourbeuses ont été faites. La première a eu lieu au mois de juin et l'autre au mois de novembre.

L'Agence de l'eau Adour Garonne finance à 50% tous les projets de travaux. Pour la seconde session, des crédits

européens ont été sollicités auprès de la DIREN Midi-Pyrénées.

Tous les dossiers déposés au mois de juin ont abouti. Les premiers travaux prévus pour l'hiver 2006 ont démarré chez Mr Phalippou (81) et chez Mr Plagnet (65).

Leurs deux sagnes étaient jusqu'à présent gérées par feu pastoral. Comme convenu dans la convention de gestion, les exploitants poursuivent cette technique sur une moitié de leur site et sur l'autre partie, des travaux de broyage de la végétation sont réalisés. La comparaison des deux techniques d'entretien pourra être instructive.

La suite des travaux, pour les adhérents ayant déposé un dossier au mois de juin, est prévue pour début avril.

Quant aux dossiers déposés au mois de novembre, ils sont en cours d'instruction.

Affaire à suivre...



CONTACT

Rédaction : SCOP SAGNE

Maître d'ouvrage : Conservatoire régional des espaces naturels de Midi-Pyrénées

Avec le soutien de :



SCOP SAGNE
Jacques THOMAS - Coralie VIALA
05 63 75 28 73
scop@sagne.coop